

Witness Code: RTLMZZZ

RTLMZZZ-4

CASE NO: ICIR-98-41-1
EXHIBIT NO: P 251B
DATE ADMITTED: 8-6-2004
TENDERED BY: PROSECUTOR
NAME OF WITNESS: M. HROLE

WITNESS PSEUDONYMS			
Case	Pseudonym	Testified	Testim
TBD		No	

RTLM tape / transcript of radio broadcast April 3, 1994 ; Tape No: 194
Re: Habyarimana's speech for BBTG

DOCUMENT INFORMATION	
Doc Type:	Radio Broadcast
Doc Sources:	RTLM
Doc Original No.:	KT00-0548/49/50 (0194)
Doc Date:	
Original language:	Kinyarwand
Translation:	Eng / Fre
ERN Translation:	23/K016-2322-K016-2358

For Witness Statement:

Signature Date:

Interviewer 1:

Interviewer 2:

DOCUMENT CODING	
Document code:	RTLMZZZ-4
ERN Number:	K015-1724-K015-1761

Disclosure Codes and Exhibit Numbers

Past Disclosure---Past Disclosure---Past Disclosure---Past Disclosure

IN	Code Used	Date	Support	Sup Code
BAGOSORA, Théoneste (colonel)	RTLMZZZ-04	02-apr-02	No	
KABILIGI, Gratien	RTLMZZZ-04	02-apr-02	No	
NSENGIYUMVA, Anatole	RTLMZZZ-04	02-apr-02	No	
NTABAKUZE, Aloys	RTLMZZZ-04	02-apr-02	No	

K0162322

PAGE 1 à 3 et 34 à 37 (TEXTE FRANCAIS TRANSCRIT COMME TEL)

IDENTIFICATION: C.60/ K 95
03/04/94
0194

DUREE: 60 Min

QUALITE: Bonne

TRANSMISSION : Radio-RTL

NOM DU TRANSCRIPTEUR : UWIMANA Rosine

DATE DE TRANSCRIPTION : Le 12/06/2000

NOM DU FICHER : RTL

DICTAPHONE : S/N° 516567

RESUME DE LA CASSETTE N° 0194.

SIDE A.

- Valérie BEMERIKI dément les informations diffusées par Radio Muhabura selon lesquelles il y aurait un certain MISAGO Antoine, deuxième vice-président de la CDR qui était mal intentionné vis à vis du Premier Ministre Agathe UWILINGIYIMANA.
- Communiqué émanant du conseil des Ministres lu par le Président de la République.
- Enock RUHIGIRA fait le point sur la non ingérence du Président de la République dans la gestion des partis politiques.
- Valérie BEMERIKI dénonce la complicité entre les Nations Unies et le FPR en citant quelques preuves inébranlables selon elle. Elle s'inquiète sur la situation qui ne fait que s'empirer dans la ville de Kigali. Ensuite elle fait le point sur la situation qui prévaut dans la cellule Rugando, secteur Kimihurura, commune Kacyiru où les femmes se sont bagarrées puis vient l'interview qu'elle a eue avec une de ces femmes appelée MUKARURINDA.
- Valérie BEMERIKI félicite les militaires chargés d'assurer la sécurité du bâtiment de la Présidence de la République pour avoir fait faire demi tour aux soldats belges.

SIDE B.

- Interview de Valérie BEMERIKI avec GATABAZI Martin, Responsable de la cellule de Rugando, secteur Kimihurura, commune Kacyiru. Ils s'entretiennent sur la situation qui s'empire de plus en plus dans sa cellule depuis que les Inkotanyi logent au CDR.

- Valérie dénonce les réunions qui se tiennent en cachette chez Madame le Premier Ministre UWILINGIYIMANA Agathe en vue de déstabiliser le Gouvernement en place et auxquelles ne sont conviés que des officiers originaires du sud du pays.

- Georges RUGGIU présente le journal dont les grands titres sont :
 - SOS Gikongoro aide à la lutte contre la famine

 - NZAMURAMBAHO ne répond plus. Qui a assassiné Félicien GATABAZI ?

 - Le FPR se divise et subit de nombreuses désertions.

FIN DE LA CASSETTE.

FACE A.

Orateur: Valérie BEMERIKI

... au sujet de l'information qui vous a été livrée hier, relativement au couteau... trouvé sur Antoine MISAGO, deuxième vice-président du parti CDR ; ce parti devait être reçu par Agathe.... Cela s'est passé jeudi. La Radio Rwanda ne l'a jamais annoncée mais, par contre, la Radio Muhabura l'a diffusée vendredi, très tôt matin. C'est cette radio qui a annoncé l'incident de ce couteau.

C'est alors qu'ils s'en sont pris sérieusement à un journaliste de la RTLM du nom de Noël HITIMANA. Cet incident a été diffusé par Radio Muhabura et propagé au monde entier par d'autres stations de radio. Il paraît que ce monsieur avait un long couteau, très long, et il voulait s'en servir pour agresser Agathe.

La nouvelle a été annoncée par la Radio Muhabura ; mais la Radio Rwanda n'en avait pas parlé. Vous vous souviendrez que Radio Rwanda en a parlé longtemps après, mais elle avait été d'abord diffusée par Radio Muhabura. Ceci montre qu'Agathe collabore avec Radio Muhabura. Mais c'est une histoire qui a été montée de toutes pièces dans le seul but de ternir l'image de la CDR, pour montrer que la CDR est vraiment un parti d'assassins qui ne devrait pas faire partie du Gouvernement de transition à base élargie.

Vous avez vous-mêmes écouté les explications de MISAGO Antoine, selon lesquelles il était venu avec ce couteau sans s'en rendre compte. Ensuite si cette histoire est vraie, étant donné qu'elle s'est passée jeudi, Agathe aurait pu inviter la Télévision rwandaise, vu que celle-ci commence ses émissions vendredi, pour filmer ce couteau, et montrer à la télévision les images à tout le monde. Pourquoi a-t-elle craint d'inviter la télévision ? C'est qu'en réalité, il s'agit là d'un pur mensonge. Ce couteau ne peut pas être utilisé à des fins d'assassinat, tel que l'explique son propriétaire, il s'agit plutôt d'un couteau dont il se sert lorsqu'il est en voyage.

Lors de la réunion des partis politiques composant le Gouvernement qu'Agathe prétend diriger, réunion dirigée par son Excellence le Président de la République, il a été décidé de demander à Agathe de convoquer des réunions du Gouvernement pour débattre des problèmes actuels du pays en vue de leur trouver une solution. Le Président de la République a commenté les conclusions contenues dans ce communiqué.

Je vous invite à écouter dans un instant le discours prononcé par son Excellence le Président de la République en complément de ce communiqué.

.....3.1

Orateur : HABYARIMANA Juvénal, Président de la République.

.....[incompréhensible]..... comme le montre ce communiqué, nous nous sommes mis d'accord sur tous les points, comme nous le souhaitions. Nous nous sommes mis d'accord sur plusieurs points qui nous permettront dans les jours à venir de mettre en place les organes qui restent, à savoir l'Assemblée législative et le Gouvernement de transition à base élargie. Nous n'avons pas fixé de date pour la mise en place de ces organes parce que ceux qui ont débattu des questions qui nous préoccupent ces derniers jours (ceux du Gouvernement) doivent d'abord se mettre d'accord avec ceux de l'autre partie, le FPR Inkotanyi, pour déterminer la date de leur mise en place.

Je profite de l'occasion pour vous féliciter du bon climat qui a caractérisé les débats. Je vous félicite pour avoir donné vos points de vue dans la transparence. Avant la mise en place de ces organes, nous avons souhaité que le Gouvernement actuel se consacre à son travail pour que nous essayions de résoudre les problèmes que connaît le Rwanda.

L'autre problème sur lequel nous avons beaucoup insisté et sur lequel nous sommes revenus souvent est celui de la sécurité. Nous demandons encore une

fois aux Rwandais de s'occuper davantage de cette question. Nous demandons encore une fois aux Rwandais, aux organes chargés des renseignements, de mener sans tarder des enquêtes sur ces actes qui menacent la sécurité, et sur ces meurtres.

Au cours de cette réunion, nous avons aussi demandé que les politiciens essaient toujours de dire la vérité, qu'ils évitent de dire n'importe quoi, que ce soit pour les déclarations faites à l'intérieur du pays ou celles destinées à la communauté internationale parce que ces déclarations sont de nature à créer un climat qui compromet la tolérance, un climat qui ne permet pas de voir où se trouve la vérité. C'est ce que je souhaitais ajouter au communiqué qui vient d'être lu en français. Les journalistes vont le traduire en kinyarwanda. J'espère que ces organes seront mis en place bientôt étant donné que les Rwandais les attendent impatiemment. Nous allons y travailler au cours des prochains jours, qu'il s'agisse du Premier Ministre chargé de mettre en place le Gouvernement de transition à base élargie, de moi-même ou des autres organes concernés parce que dans les négociations que nous allons mener avec le FPR Inkotanyi, nous examinerons ensemble les procédures de mise en place de ces institutions. Je vous remercie et à la prochaine. Merci

(Applaudissements de la foule)

.....6.7.

Orateur : Valérie BEMERIKI

Vous venez d'écouter le message de son Excellence le Président de la République relativement aux résolutions de cette réunion. Vous connaissez certainement les accusations..... surtout celles d'Agathe et de TWAGIRAMUNGU portées contre Son Excellence le Président de la République. Ils l'accusent de mentir et de «s'ingérer dans les problèmes de leurs partis», etc... ils prétendent qu'il est le seul à être conscient du problème du MDR et du PDI, alors que tout le monde est au courant de ce problème. Le Directeur de cabinet à la Présidence de la République, Enock RUHIGIRA a fourni les explications nécessaires pour

qu'ils sachent que le Président de la République ne s'ingère pas dans les problèmes de leurs partis politiques ou dans d'autres problèmes. Écoutons-le :

Orateur : Enock RUHIGIRA

.... Je voudrais dire en peu de mots ce que je pense du problème important évoqué par le Premier Ministre du Gouvernement de transition relativement au cadre de travail de cette réunion. Je trouve effectivement que ce serait très préoccupant si nous ne nous sommes pas mis d'accord sur le cadre de travail de cette réunion. Je voudrais ... aussi dire un mot à propos de l'ingérence dont on accuse Son Excellence le Président de la République. Mais avant d'aborder ce sujet, je constate que... nous en sommes déjà aux débats de fond, je ne sais pas si ... (il rit) nous respectons ce que vous nous avez demandé ; vous adopterez vous-mêmes la procédure à suivre parce que les discussions ne prendront jamais fin si nous continuons de la sorte.

Relativement au cadre de travail de cette réunion, je voudrais expliquer au Premier Ministre du Gouvernement de transition que vous l'avez convoquée conformément à l'Accord de Paix. Ce qui est dommage c'est que chacun interprète cet Accord de paix à sa façon, selon ses objectifs. Je voudrais rappeler que, selon l'Article 8 de cet Accord, le Gouvernement en place doit rester en fonction jusqu'à la mise en place du Gouvernement de transition à base élargie. Il est prévu que le Gouvernement actuel doit rester en fonction. Il a été mis en place selon certaines modalités et il a un programme à exécuter. S'il y a de graves problèmes qui se posent et qui l'empêchent de réaliser ses objectifs alors que le pays est confronté aux problèmes d'insécurité, aux problèmes de fonctionnaires qui ne vont plus au travail, que sais-je encore, ceux qui l'ont mis en place doivent se réunir et examiner comment ce gouvernement doit fonctionner parce que s'il fonctionne mal ou s'il ne fonctionne pas du tout, il déshonore ceux qui l'ont mis en place.

.....10.2

Ee... Ce Gouvernement est prévu dans cet Accord de Paix ; il doit dès lors s'acquitter de son travail pour que les problèmes du pays ne s'aggravent pas. Ensuite, selon l'Article 5 de cet Accord de Paix, le Gouvernement de la République Rwandaise et le FPR s'engagent à tout mettre en œuvre pour assurer le respect et l'exécution de cet Accord. Il s'agit du Gouvernement actuel. Il doit donc prendre les mesures appropriées pour que cet Accord de Paix soit appliqué. Je ne vois alors pas en quoi la Présidence de la République a outrepassé ces pouvoirs prévus dans l'Accord de Paix. Au contraire, c'est cet Accord de Paix qui est respecté. Mais pour une meilleure évolution de la situation et pour que le Gouvernement puisse fonctionner, il doit, parmi ses autres responsabilités, faire tout ce qui est en son pouvoir pour mettre en place sans tarder le Gouvernement de transition et nous verrons ainsi si ce dernier pourra résoudre tous ces problèmes comme le prétendent certains. L'autre point que je voudrais évoquer, Excellence Monsieur le Président de la République, est relatif à l'ingérence dont font état certains... Ils le disent aujourd'hui ou l'ont dit dans le cadre de leurs partis. Je voudrais rappeler qu'au cours de la réunion qui a eu lieu le 18 de ce mois, j'avais rappelé que votre souhait est que les organes de transition soient mis en place le plus tôt possible, comme l'a d'ailleurs évoqué le président de la réunion. Cela n'a pas pu se faire le 5 janvier suite à la présentation de plusieurs listes ; en outre relativement à la mise en place de l'Assemblée Nationale de transition et du Gouvernement, des problèmes se sont posés notamment l'absence de certains partis politiques. Vous souhaitez que les obstacles y relatifs soient d'abord levés, notamment celui de deux listes des candidats à l'Assemblée Nationale.

Même après cette réunion, le problème n'a pas été vraiment résolu, à part que le Premier Ministre du Gouvernement de transition à base élargie vous a informé qu'au sein du parti PL, qui avait ce problème, l'on s'était mis d'accord pour se partager les postes selon une proportion de 5 à 6 eu égard à ses propres spécificités.

En ce qui concerne le MDR, il vous a dit qu'il était en possession d'une liste présentée par le Président, mais contestée par certains adhérents. Ceci montre bien que vous ne vous ingérez pas dans le fonctionnement interne des partis mais qu'au contraire, vous respectez le contenu de leurs rapports et de leurs déclarations. Je voudrais rappeler que selon les dispositions de l'Accord de Paix, il vous revient de droit de présider la première séance de l'Assemblée Nationale. Cette responsabilité requiert la connaissance des personnes qui prêteront serment...[incompréhensible] pour que vous vous donniez votre «caution morale» en toute connaissance de cause.

.....14.5

Ce qui est clair, c'est qu'il est urgent de mettre en place ces organes en demandant au parti PL, de vous donner la liste sur laquelle ils se sont mis d'accord et au MDR de donner au moins les noms de candidats députés non contestés pour qu'ils prêtent serment. Le reste sera résolu au cours des négociations ou tranché ultérieurement par voie judiciaire étant donné qu'il n'a jamais été avancé que le MDR ou le PL auraient décidé de ne pas participer à ces organes pour qu'ils puissent être mis en place sans prendre en considération la situation de ces deux partis.

Je voulais tirer les choses au clair au sujet de cette ingérence. Il n'y a pas eu ingérence de Votre part, Vous vous êtes simplement servi des informations qui vous avaient été transmises en vue de mettre rapidement en place ces organes. Excellence Monsieur le Président de la République, je vous remercie.

Orateur : Non identifié.

Je vous remercie, Excellence Monsieur le Président de la République...

(Musique 2sec)

Orateur : Valérie BEMERIKI.

Cette réunion dirigée par son Excellence le Président de la République regroupait les partis composant ce Gouvernement qu'Agathe prétend diriger. Vous avez vous-même constaté qu'il a été décidé, au cours de cette réunion, que le Gouvernement actuel restera en place jusqu'à la mise en place du Gouvernement de transition à base élargie ; cette décision fut explicitée dans le message du Président de la République. S'il est convenu que le Gouvernement actuel restera en place, cela ne veut pas dire que..... comme Agathe le prétend, que celle-ci travaillera uniquement avec quelques groupes. Cela veut plutôt dire qu'elle doit réunir tous les Ministres afin qu'ils puissent s'acquitter de leurs tâches. Elle déclare qu'il n'est pas nécessaire de convoquer tout le Gouvernement. Comment explique-t-elle la légitimité de ces groupes? Comment sont-ils choisis ? Quels sont ses critères? Elle ne l'a jamais expliqué. Vous constatez alors qu'elle se contredit sur plusieurs points.

.....16.7

Ce n'est pas tout. Vous constatez que ces déclarations faites dernièrement à la Radio-Rwanda contiennent beaucoup de contradictions, qu'en réalité elle est de connivence avec les Inkotanyi... avec le FPR pour que tout le pouvoir revienne au FPR. Nous apprenons que le FPR s'applique à diviser notre pays, à provoquer des troubles et à tuer des gens. Ce n'est pas seulement la population civile qui est concernée; le FPR vise également à diviser les forces armées dans le but de renverser le pouvoir de HABYARIMANA Juvénal.

C'est dans ce cadre que cette organisation du FPR ainsi que quelques-uns de ceux qui la soutiennent, certains partis politiques qui la soutiennent et le MDR de Rukokoma, ont essayé de réunir, dans la nuit du 1^{er} au 2 avril 1994 chez le Premier Ministre Agathe UWILINGIYIMANA, les officiers supérieurs des forces armées originaires d'une même région uniquement, le Sud, pour examiner

ensemble les voies et moyens de renverser, et voire mêmes, d'assassiner Son Excellence le Président de la République Juvénal HABYARIMANA.

Cette réunion s'est tenue chez le Premier Ministre Agathe UWILINGIYIMANA dans la nuit du 1^{er} au 2 avril 1994.

Pour sa sécurité, il est clair que la population ne devrait pas avoir confiance en cette dame parce que comme le dit le proverbe, «celui qui sème des lendemains récolte des chimères». Nous sommes d'avis qu'elle ne fera rien pour sortir les Rwandais de l'impasse actuelle. Vous constatez vous-même qu'elle commence à diviser les gens, qu'elle commence à organiser des réunions des militaires originaires d'une même région, afin de diviser l'armée nationale, dans le but de renverser le pouvoir de HABYARIMANA, ou de le tuer en cas d'échec de ce plan.

Ceci n'est pas un mensonge, ... ce n'est pas une histoire inventée c'est authentique, c'est connu ; cela s'est passé chez le Premier Ministre.

.....19.7.

Les gens devraient se mobiliser contre cette dame. Nous constatons par ailleurs qu'elle est incapable de réunir le Gouvernement. On lui a demandé de le faire à plusieurs reprises. Nous pensons qu'il faudrait que les partis politiques qui l'ont nommée se réunissent à nouveau comme son Excellence le Président de la République l'a demandé les 25 et 27 février, parce que les résolutions contenues dans ce document n'ont pas pu être respectées, et qu'au contraire, elle se contredit sans cesse.

... en outre, relativement à la sécurité, nous constatons qu'elle se dégrade progressivement surtout dans la préfecture de la ville de Kigali. Nous venons d'apprendre que la sécurité a été perturbée dans la Cellule Rugando, Secteur de Kimihurura.... Commune Kacyiru, Préfecture de la ville de Kigali. Cette insécurité a été causée par deux femmes, dont MUKARURINDA originaire de la commune Bicumbi, résidant actuellement dans la cellule de Rugando et ce, depuis 1990. Il

paraît qu'elle était mariée à un certain SANDUKU mais qu'actuellement, ils se sont séparés.

Cette dame a été agressée. Elle a été agressée par trois femmes : Valérie épouse de BANSARITSE Froduald, Zaïnabu ainsi que la femme du responsable de la cellule de Rugando, Martin GATABAZI.

Ceci s'est passé jeudi le 31 mars 1994. Il paraît que ces trois femmes l'ont agressée et battue. Et pourtant, lorsqu'on examine le cas de très près, on constate qu'il s'agit d'un manque de respect réciproque et d'un manque de respect envers l'autorité et de la volonté de se rendre justice alors que cela est interdit par la loi. Nous allons maintenant essayer de comprendre les raisons de ces mésententes. Ensuite je vous ferai écouter les déclarations du responsable relativement à cette insécurité.

.....22.2.

Orateur : Valérie BEMERIKI

.....Qui ?

Orateur : MUKARULINDA
MUKARULINDA

Orateur : Valérie BEMERIKE
Quelle est votre région d'origine ?

Orateur : MUKARULINDA
De Bicumbi

Orateur : Valérie BEMERIKI
Depuis combien de temps habitez-vous ici ?